

Rapport Higgins-Raynauld-Martin

(1970)

“Les orientations du développement régional”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

capacité de réussir des francophones du Québec. Il n'entre pas dans nos intentions en effet d'esquiver l'aspect culturel fondamental que revêt l'aménagement du territoire du Québec. Nous en traiterons plus loin. Quant à l'insistance sur les grands ensembles qui constitue notre recommandation principale, elle nous a paru se dégager avec une nécessité impérieuse et de façon immédiate de l'objectif poursuivi.

1.1 Le pôle de développement: Montréal

[Retour à la table des matières](#)

Parier sur l'innovation et le progrès signifie concrètement que les efforts de développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal. Cette région est le seul foyer autonome de dynamisme dans la province de Québec. Par ailleurs, elle constitue un pôle relativement faible et menacé qu'il est urgent de consolider si l'économie de l'ensemble du Québec doit demeurer dans l'orbite des grands courants nord-américains. Arrêtons-nous brièvement à chacun de ces deux points.

1.1.1. Montréal, seul foyer autonome de dynamisme au Québec

[Retour à la table des matières](#)

La région administrative de Montréal compte 3.2 millions d'habitants, la zone métropolitaine de recensement, 2.4 millions. Celle-ci a eu un taux d'augmentation de 15 p. 100 entre 1961 et 1966. Parmi les quelques vingt agglomérations américaines et canadiennes de plus d'un million d'habitants, cinq seulement y compris Toronto (19 p. 100) ont connu un taux d'augmentation plus élevé. Or, la grande taille d'une agglomération est une condition préalable à l'existence de services hautement spécialisés et aux économies externes qui caractérisent les foyers d'innovation. Nous verrons au point suivant que la taille de la région de Montréal est petite par comparaison avec les ensembles urbains extérieurs, mais sa taille semble suffisante déjà pour produire des effets d'agglomération. Elle a suscité la naissance d'activités qui

puissance, c'est seulement dans la mesure où celle-ci bénéficiera à l'ensemble de la communauté. Mais certains en souffriront sans aucun doute. Il appartient donc aux pouvoirs publics d'offrir les contre-poids nécessaires et de s'assurer que le bien-être de tous sera sauvegardé par une politique sociale qui sera d'autant plus généreuse que le pays sera plus prospère.

Conclusions

[Retour à la table des matières](#)

Nous pouvons maintenant conclure. On nous a demandé de définir les grandes orientations que devrait prendre le développement régional du Québec dans les années soixante-dix. Les options que nous avons choisies mettent en cause la stratégie générale qui a été suivie depuis quelques années au Québec. Nos options consistent :

- à favoriser l'expansion de Montréal ;
- à y stimuler les activités de développement ;
- à renforcer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et canadiens ;
- à encourager la déconcentration de Montréal vers sa zone périphérique de façon à obtenir un certain nombre de villes de 100,000 habitants et plus ;
- à multiplier les effets d'entraînement de Montréal auprès de la zone périphérique et des autres régions du Québec par une politique de croissance (distincte d'une politique de développement) visant à intégrer les régions du Québec aux circuits montréalais et partant aux circuits canadiens et étrangers.

Fin du texte